

REFUSONS LA LOI « EL KHOMRI » !

La loi « travail » ou loi « El Khomri », du nom de la ministre du Travail, est une attaque très grave contre tous les travailleurs et contre les chômeurs. Elle devrait s'appeler « loi MEDEF » : le riche patronat des grosses entreprises en a rêvé, Hollande l'a fait.

Ce n'est pas une loi qui facilite l'embauche. C'est une loi qui permet aux plus gros patrons de pressurer d'avantage leurs salariés. Une entreprise pourra augmenter la durée de travail à 46, voire dans certains cas à 60 h par semaine. La journée de travail pourra être portée à 12 h par jour. Les heures supplémentaires seront moins payées. Un salarié qui refuserait ces changements à son contrat pourra être licencié sans indemnités. Le repos minimum de 11 h entre deux journées de travail (juste de quoi rentrer chez soi, manger et dormir) pourra être fractionné : un salarié pourra être contraint de faire sa nuit en deux fois, ou de manger dans sa voiture entre ses prises de travail ! En quoi cela permet-il de « lutter contre le chômage » ?

En réalité, si le patronat peut nous faire travailler plus pour gagner moins, il pourra encore plus facilement augmenter ces profits SANS EMBAUCHER !

Pire, la loi « El Khomri » facilite les licenciements. Une entreprise pourra faire un plan social même si elle n'a pas de difficultés économiques. Un salarié qui serait licencié illégalement ne pourrait plus espérer obtenir réparation aux prud'hommes, car cette nouvelle loi prétend indiquer des indemnités « normales » pour les victimes : trois mois de salaires si vous avez moins de deux ans d'ancienneté et 15 mois, au grand maximum, même si vous avez fait toute votre carrière dans l'entreprise qui vous met malheureusement à la rue. C'est un véritable encouragement aux patrons voyous qui bafouent la loi !

En Guadeloupe, nous souffrons d'un chômage qui frappe près d'un tiers de la population et même près de six jeunes sur dix. Il ne faut pas faciliter les licenciements ! Chez nous, les revenus sont inférieurs de près de 500 € en moyenne par rapport à la France. Il ne faut pas baisser les salaires ! Une loi qui permet de licencier facilement et de presser comme des citrons ceux qui gardent un emploi aura des conséquences encore plus dramatiques chez nous ! Avec le « supplément colonial » qui sévit aux Antilles, nous avons déjà un patronat héritier de l'esclavage et de l'économie de plantation qui est méprisant, arrogant, persuadé d'avoir tous les droits. Si cette loi qui les encourage encore plus à piétiner les droits des salariés devait être votée, ils ne se sentiront plus de limites !

Nous avons donc encore plus de raisons qu'en France de refuser la loi El Khomri. C'est pourquoi les organisations soussignées vous appellent à un :

RASSEMBLEMENT
SAMEDI 9 AVRIL 2016 À 9H,
PLACE DE LA VICTOIRE
À POINTE-À-PITRE

**CGTG, Combat ouvrier, FSU, Parti communiste guadeloupéen,
Parti de gauche Guadeloupe, journal *Rebelle* !**